



Doctoral Thesis Award for Future Generations 2011

Exposé des motivations du jury

1. Le jury du *Doctoral Thesis Award for Future Generations* se réjouit du nombre élevé de candidatures (21) et des avancées importantes dont ceci atteste dans la recherche d'une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable dans la recherche scientifique, et d'une plus grande cohérence dans l'approche d'enjeux de société majeurs. Il a dû faire un choix difficile compte tenu de la grande qualité des travaux proposés, et des qualités très différentes qu'ils présentent.
2. Le jury a choisi comme lauréat l'auteur de la thèse de doctorat sur ***L'intégration de la biodiversité dans les plans d'aménagement du territoire*** parce que cette thèse répond avec clarté au défi de resserrer les liens entre développement et environnement. Elle traite d'un enjeu de développement durable majeur dont l'urgence et l'importance, encore mal connues, sont actuellement gérées de façon telle que d'importants objectifs de protection de l'environnement à long terme n'ont aucune chance d'être atteints. L'urbanisation, l'intensification de l'agriculture et de la sylviculture, le développement des infrastructures de communication, ou encore l'industrialisation s'opèrent en effet à un rythme auquel les espèces ne sont pas capables de s'adapter, ce qui a créé un lien de cause à effet entre usage du sol et crise de la biodiversité.

L'objectif de cet *Essai sur la contribution de la planification spatiale à la mise en place d'un réseau écologique* est d'explorer la façon dont les plans d'aménagement du territoire peuvent contribuer, ou non, à la mise en œuvre d'une politique de conservation de la biodiversité. Le jury tient à souligner l'intérêt de cette thèse reliant les enjeux de la biodiversité à ceux de l'aménagement du territoire pour tracer des pistes d'amélioration du droit et de ses conditions d'application. Même s'il existe d'autres causes à la perte de diversité biologique, la question de l'usage du sol concerne notamment plus de 16.000 hectares de la « structure écologique principale » de la Wallonie qui se trouvent en zone urbanisable au plan de secteur.

Le jury estime que cette thèse est une contribution significative à la nécessité de repenser l'aménagement du territoire et de limiter l'impact de l'artificialisation des sols à la lumière des exigences du développement durable. Dans le cadre du débat sociétal sur les conflits et hiérarchies d'objectifs et de normes concernant respectivement le développement et l'environnement, les pistes proposées peuvent aider à trouver des synergies entre développement territorial et protection de la nature pour répondre aux besoins des générations présentes et futures. Ces pistes tiennent compte de l'existence de rapports de force entre institutions et groupes sociaux et de la nécessité d'arbitrages sur la base de hiérarchies de

valeurs établies démocratiquement, ce qui renvoie non seulement à l'importance des mécanismes de concertation et de participation mais aussi au besoin de disposer de données suffisantes pour pouvoir objectiver les points de vue en présence.

Le Jury souhaite que l'attribution de cette récompense permette une valorisation des retombées pratiques de cette thèse, tant en encourageant les pouvoirs publics à améliorer la participation des groupes sociaux à ces débats sociétaux qu'en améliorant la prise de conscience de ces enjeux, la qualité des arbitrages et leur acceptabilité par le public, qu'il s'agisse d'urbanisation, d'activités productives ou de loisirs. La procédure actuelle d'évaluation du code wallon de l'aménagement du territoire (CWATUPE) devrait être l'occasion de se saisir des propositions d'amélioration du droit présentées dans la thèse récompensée, de manière à inclure dans le code la préoccupation majeure pour la conservation et la restauration de la biodiversité.

3. Le jury a choisi comme nominés deux thèses qui elles aussi marquent des pas dans la voie d'une approche systémique du développement des sociétés, l'une concernant la ville et l'eau, l'autre concernant les modes de vie des sociétés et les processus de reforestation.
 - ***L'eau et la ville, le temps de la réconciliation. Jardins d'orage et nouvelles rivières urbaines*** est une belle approche globale de la question de l'eau dans l'histoire, montrant l'actualité et les enjeux futurs de nos sociétés et des cycles de l'eau pour nos villes avec une approche novatrice de sa valeur et une défétichisation de sa seule compréhension technique. Elle souligne l'importance des rivières urbaines comme outil de réconciliation entre l'eau et la ville et constitue à cet égard un rappel du rôle historique des eaux de pluie et des rivières comme éléments naturels fondateurs et générateurs de toute urbanité.
 - La thèse ***Forest transition in Vietnam: evidence, theory and social ecological feedbacks*** traite de l'enjeu majeur de la transition forestière pour la société, c'est-à-dire du passage de la déforestation à la reforestation. Elle tire de cette étude des enseignements d'applicabilité générale et se fondant sur une pluralité de critères, non seulement environnementaux mais aussi économiques et sociaux, et constitue un signal fort à propos de la nécessité d'étendre cette approche au-delà des cas déjà étudiés, dont le Vietnam.
4. Le jury constate que ces trois thèses contribuent aux progrès enregistrés dans la voie des approches intégrant les apports de plusieurs disciplines pour favoriser l'émergence d'un savoir transversal sur l'évolution des peuples, de leur planète et de leur prospérité. En mettant en évidence ces travaux croisant les regards de différentes disciplines sur les enjeux du développement durable, le jury souhaite encourager d'autres générations de chercheurs et de doctorants à emprunter la voie qui a été tracée. Il s'agit de porter attention aux interactions d'éléments différents et de les intégrer dans une perspective globale de développement soutenable, là où la recherche scientifique privilégie encore souvent la fragmentation des objets de recherche faisant surtout appel à des savoirs très spécialisés.
5. Le jury constate aussi qu'en égard à l'ensemble des thèses présentées pour ce prix, la prise en compte des différentes dimensions environnementales et économiques du développement durable semble globalement l'emporter sur les préoccupations sociales liées au développement humain (santé, éducation, niveau de vie). Dans ce contexte, le jury constate qu'il reste de grands chantiers et de gros efforts à faire pour atteindre cette capacité de « vision à 360° » qui aidera à faire face aux enjeux multiples du développement actuel sans mettre en danger la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.